

Déploiement du Pass'Sport

Direction des sports – Avril 2021



Contexte et dispositif

Contexte

- Une baisse importante de la pratique sportive en club (-20% de licences en 2020-2021) notamment chez les jeunes
- Des associations sportives en difficultés financières
- Une réponse forte annoncée par le Président de la République : favoriser la reprise massive de licences pour les jeunes défavorisés ou éloignés de la pratique
- Une réflexion initiée par la direction des sports en septembre 2020 et poursuivie par l'agence nationale du sport (octobre – janvier)
- Un déploiement à la rentrée 2021 dans un contexte sanitaire encore incertain à ce jour.

Dispositif

- une aide financière de 50 € versée par l'Etat pour réduire le coût de la prise d'une licence sportive pendant d'un an.
- Public cible: 6 à 16 ans issus de familles les plus fragiles (QF < ou égal à 600 €) ainsi qu'aux jeunes de 6-20 ans en situation de handicap, bénéficiaires d'une AEEH ou AAH = 2,5 M de jeunes
- Structures bénéficiaires: les associations sportives affiliées et celles qui sont agréées dans les QPV et les territoires des cités éducatives, ainsi que les maisons sports santé
- Date de mise en œuvre : saison sportive 2021-2022 (septembre 2021)
- Nombre de bénéficiaires : avec un taux de recours de 70%, environ 1.8 M



Notre vision du succès

On aura réussi si :

- 1,8 millions de jeunes accèdent à une pratique sportive en club d'ici la fin 2021;
- le taux d'abandon des jeunes dans l'année est faible ;
- la mobilisation et la synergie entre les acteurs est renforcée (collectivités, associations sportives, établissements scolaires);
- la complémentarité a été organisée avec les collectivités locales et les fédérations volontaires ;
- le taux de satisfaction des usagers est supérieur à 80%;
- le projet sportif a été adapté à ce public spécifique ;



Les facteurs clés de succès

Simplicité

- La simplicité des démarches pour les familles et les associations (dématérialisation) pour avoir leur adhésion
- Une visibilité de l'offre pour les familles
- · Une information adaptée et donnée au bon moment
- La simplicité des procédures de contrôle par les DRAJES

Articulation

- Une mobilisation des partenaires et une coordination renforcée entre acteurs pour aller chercher le public cible
- Une complémentarité des dispositifs notamment avec les collectivités territoriales

Maitrise

- Des gardes fous pour assurer une maitrise de l'enveloppe budgétaire
- Une ouverture du dispositif sur une **courte période** (septembre et octobre)

Pilotage

- Une équipe projet dédiée
- Les DRAJES en charge du pilotage territorial
- Un suivi du déploiement à un rythme très régulier
- Une agilité permettant une adaptation aux résultats et aux réalités des territoires



Les grandes étapes du processus

Actions



COMMUNIQUER ET MOBILISER

Sensibiliser et préparer le déploiement opérationnel



PREMIER CONTACT

Donner une information individualisée

3

ACCUEIL PAR L'ASSOCIATION

Accompagner la famille et le jeune dans leur choix

4

PAIEMENT DE L'AIDE

Contrôler et payer l'aide



ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE

Favoriser l'inscription du jeune dans la durée



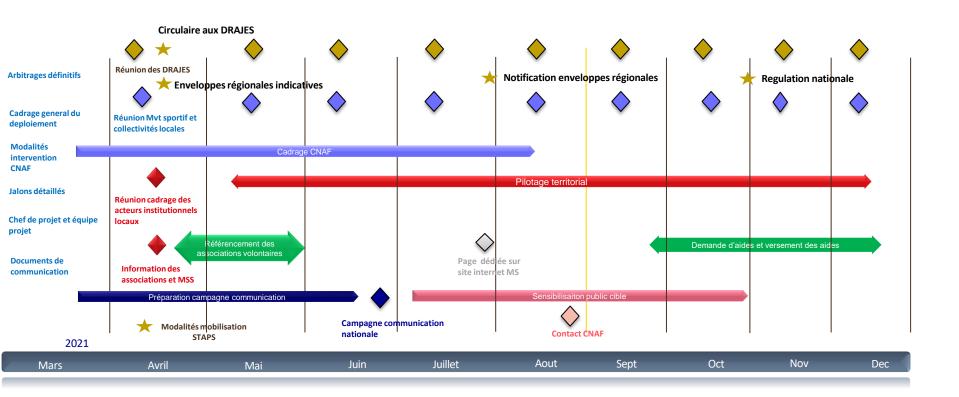
SUIVI, AJUSTEMENT ET EVALUATION

Maitriser et ajuster le processus - évaluer l'impact

- Campagne de communication nationale à destination des Français
- Mobilisation des acteurs nationaux pour accompagner le déploiement
- Structuration du pilotage territorial par les DRAJES et articulation avec les collectivités locales, mobilisation des partenaires
- Référencement et information des associations volontaires
- Courrier de la CNAF aux familles bénéficiaires
- · Page d'information dédiée sur site internet du ministère
- Centre « ressources » au niveau local
- Découverte de l'activité sportive et du projet sportif à la famille et l'enfant
- Contrôle de l'éligibilité
- Délivrance de l'adhésion / licence, réduction faite de la valeur du Pass'Sport
- Demandes d'aides via le compte sur « Le compte Asso »
- Contrôle par la DRAJES du respect des critères et versement mensuel des aides aux associations
- Accompagnement par l'association du jeune et de ses parents pendant la saison
- Mobilisation des étudiants en STAPS volontaires pour des points réguliers avec l'enfant et le club (à expertiser)
- · Tout au long du processus
- · Contrôle du respect des critères et versement mensuelle des aides



Les principaux jalons





Ce qui est attendu des associations sportives

Avant l'adhésion

- Contribuer à la sensibilisation du public cible et à son information
- Accueillir le jeune et sa famille et faire découvrir les activités et le projet sportif.
- Simplifier les démarches pour l'adhésion de l'enfant ;
- Vérifier l'éligibilité et l'identité des bénéficiaires, au moment de la prise d'adhésion

Apres l'adhésion

- Prendre en charge le jeune sur toute la saison sportive 2021 2022, en mettant en œuvre le projet éducatif et favoriser son inscription dans une pratique sportive durable;
- Répondre à ses interrogations éventuelles tout au long de l'année sportive;
- Partager avec la famille un bilan, en fin de saison, de la participation de leur enfant à la vie de l'association et des évolutions constatées (engagement, motivation...).
- Transmettre aux DRAJES des données de suivi en janvier, juillet et septembre : mesure du taux d'abandon (nombre de jeunes toujours présents / nombre de jeunes accueillis).

Le projet sportif adapté

Ce projet énonce les valeurs éducatives de l'association engagée dans une démarche de promotion de la santé et les bénéfices attendus pour l'enfant de la pratique.

Il comprend des éléments qui permettent d'assurer un suivi de l'évolution de l'enfant (bilan par étapes, qualités et motivations, ...).

Ce projet doit permettre l'inscription du jeune dans une pratique durable d'une activité sportive.

Il pourra associer les parents.



Ce qui est attendu des Fédérations sportives

→ Les missions

- · Promouvoir le dispositif
- · Mobiliser et accompagner leurs associations affiliées
- Mobiliser leurs réseaux territoriaux en appui du déploiement
- Appuyer les DRAJES dans la constitution des listes des associations volontaires
- Participer à la gouvernance locale, installée par les DRAJES
- S'engager à ne pas augmenter leurs tarifs et les coûts annexes pour le public cible du Pass'Sport
- Pour celles qui le souhaitent ou le pourront, proposer un tarif adapté aux ressources du public cible afin de réduire le reste à charge pour la famille
- → La mobilisation des DTN et des CTS dans la mise en œuvre de ces missions

→ Un groupe de travail piloté par la direction des sports « PASS SPORT ET MOUVEMENT SPORTIF »

Objectifs

- Proposer les conditions de la mobilisation du mouvement sportif
- Structurer les éléments de langage et de communication
- Créer les outils (charte d'engagement, notices techniques « Le compte asso »…)

Composition

- · Représentant du CNOSF
- Représentants de CROS / CDOS
- Représentants de fédérations sportives et ligues
- DTN adjoints en charge du développement
- DRAJES
- → mi-avril à mi-mai 2021